

Règles typographiques 5

Les abréviations

N.B.: Ces règles respectent, pour l'essentiel, celles élaborées par l'Imprimerie nationale de France, mais aussi celles en usage par l'Office québécois de la langue française. En cas de divergences, les deux normes sont présentées.

Définition

L'abréviation est le retranchement de lettres dans un mot à des fins d'économie d'espace et de temps. Il n'existe que trois règles abrégatives en français.

Règles générales:

1) Le procédé abrégatif le plus courant consiste à *couper le mot après la première consonne* et à faire suivre celle-ci d'un point.

M. = monsieur

p. = page ou pages

n. c. = nom commun

2) Le second procédé abrégatif consiste à *couper un mot après la première syllabe* mais avant une voyelle, de façon à ce que l'abréviation se termine toujours par une consonne. Le mot ainsi abrégé doit être suivi d'un point.

déc. (décembre) *inv.* (invariable) *fém.* (féminin)

3) Le troisième procédé consiste à *retrancher des lettres médianes d'un mot* ou à ne garder que la première et la dernière lettre du mot. Dans ce cas, les mots abrégés ne sont jamais suivis d'un point puisque la dernière lettre de l'abréviation correspond à la dernière lettre du mot écrit au complet.

D^r (docteur) *dépt* (département)

QC (Québec) *mouvnt* (mouvement)

Règles particulières:

1) **Aucun pluriel** dans les abréviations, sauf M^{mes} (mesdames), MM. (Messieurs), M^{lles} (mesdemoiselles), D^{rs} (docteurs), M^{es} (maîtres), n^{os} (numéros).

2) En **fin de phrase**, on ne termine jamais par une abréviation, sauf s'il s'agit de l'abréviation *etc.* :

Allez voir votre **docteur**.

NON: Allez voir votre *Dr*.

J'ai acheté des tomates, des champignons, des oignons, etc.

3) On conserve les **traits d'union** dans l'abréviation: *N.-B. (Nouveau-Brunswick), c.-à-d. (c'est-à-dire)*.

4) On n'abrège pas un **nombre composé** de plusieurs chiffres: *de 7000 à 8000 personnes* (et non pas *de 7 à 8000*).

5) Dans un texte, on n'abrège pas un **millésime**:

l'année scolaire 2003-2004 (et non pas *l'année scolaire 03-04*);
le congrès de 2005 (et non pas *le congrès de 06*).

6) Pour l'expression abrégée d'une **décennie** à l'intérieur d'un texte, on doit recourir aux *lettres*, non aux chiffres:

la décennie soixante-dix,
la décennie quatre-vingt (sans -s) et non: *la décennie 70, la décennie 80.*

7) Les termes **premier** et **première** doivent, pour leur part, être abrégés par les deux dernières lettres des mots *premier* (masculin en ^{-er}) et *première* (féminin en ^{-re}):

1^{er} (< premier)
1^{re} (< première)

À partir du **nombre 2** et des suivants, on écrit simplement le ^{-e} final en exposant (pas de ^{-me}, de ^{-ème} ou de ^{-ième}) :

2^e place
XIX^e siècle

8) Les **titres de civilité** s'abrègent seulement s'ils sont suivis d'un nom propre ou d'un titre désignant une fonction ou un état, et lorsqu'on ne s'adresse pas à la personne concernée.

Nous avons eu la visite de M. Roussel.
J'ai rencontré Mme la présidente.

9) On évite les **abréviations latines** en usage dans les documents scientifiques anglo-saxons.

v.g. (verbi gratia) [par exemple] > p. ex.
vs (versus) [en face, vis-a-vis, contre] > on n'abrège pas
ca. (circa) [aux environs de] > *circa* (sans point abrégatif)

10) **Point abrégatif et point final** se confondent, ils ne peuvent s'employer l'un à la suite de l'autre.

Laitman, J.T. «L'origine du langage» dans *La Recherche*, Paris, n^o 181, octobre 1986, p. 164.



[Page précédente](#)



[Règles
typographiques](#)



[Accueil: aménagement
linguistique dans le monde](#)